

## APPEL À CANDIDATURES 2020

### COFINANCEMENT DE COTUTELLES DOCTORALES EN FRANCE

#### Coopération bilatérale France - Brésil

#### Résumé

Cette bourse s'adresse à un(e) doctorant(e) de nationalité brésilienne, déjà en cotutelle de thèse ou s'y inscrivant cette année, âgé de moins de 40 ans au moment du départ.

Elle offre le cofinancement du séjour du/de la bénéficiaire en France, pour une durée de 6 mois par an durant les 3 dernières années de la thèse, mais elle devra obligatoirement être assurée par un complément de financement d'au moins 750 euros mensuels.

Date de clôture des dossiers des candidatures : 16 mars 2020 – 12h00 (heure de Brasilia).

Première mobilité en France : au plus tôt du 1<sup>er</sup> juin au 30 novembre 2020  
au plus tard du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020.

#### 1. Objectif du programme

A travers ce nouveau programme, l'Ambassade de France au Brésil propose de **renforcer durablement la politique de formation doctorale**, et ainsi soutenir des équipes de recherche françaises et brésiliennes. Ce programme est un complément au financement d'une institution brésilienne (ex : CAPES, université brésilienne, FAP...) ou française (établissement d'enseignement supérieur et de recherche, collectivité territoriale, etc.). Il offre un **soutien financier à la mobilité vers la France des doctorants brésiliens inscrits** (ou prévoyant de s'inscrire), en cotutelle de thèse entre la France et le Brésil afin de soutenir l'action de partenariat entre deux équipes de recherche concernées.

#### 3 objectifs :

- Développer/renforcer la coopération scientifique entre le Brésil et la France
- Favoriser la mobilité vers la France des doctorants brésiliens.
- Conforter la dimension internationale des écoles doctorales françaises.

Ce programme est destiné à soutenir les projets de cotutelle de thèse entre le Brésil et la France (le doctorant devant être inscrit dans les universités des deux pays).

Cet appel à projet s'adresse aux équipes de recherche françaises et brésiliennes souhaitant **initier ou développer leur collaboration** scientifique et universitaire, impliquant la **formation d'un doctorant brésilien en cotutelle de thèse**.

L'Ambassade de France au Brésil se propose de soutenir ces projets par le **cofinancement** du séjour d'un doctorant brésilien en France, pour une durée de **6 mois par an**<sup>1</sup>.

Le cofinancement devra être assuré par une institution brésilienne ou française, publique ou privée.

---

<sup>1</sup> Pendant 3 années au maximum de préparation du doctorat.

Les candidatures devront être déposées par un porteur de projet exerçant dans un établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche, public ou privé, brésilien ou français (*voir modalités de candidature*).

## **2. Calendrier 2020 de l'appel à candidatures**

- Publication de l'appel à candidatures : semaine du 20 janvier 2020
- Clôture des candidatures : lundi 16 mars 2020 – 12h00 (heure de Brasilia)
- Diffusion des résultats : semaine du 23 mars 2020
- Début des mobilités : au plus tôt du 1er juin au 30 novembre 2020 ; au plus tard du 1er juillet au 31 décembre 2020.

## **3. Bénéfices du doctorant pris en charge par l'Ambassade de France au Brésil**

A travers ce programme, l'Ambassade de France au Brésil se propose de soutenir des projets de coopération scientifique et universitaire par le **cofinancement** du séjour d'un(e) doctorant(e) brésilien(ne) en France, pour une durée de **6 mois par an**<sup>2</sup>.

Le versement des indemnités et la gestion des bénéficiaires seront administrés par l'opérateur national **Campus France**.

Le/la doctorant(e) bénéficiera de :

- la délivrance du **statut de boursier** du gouvernement français (BGF) ;
- la **gratuité de la procédure « Etudes en France »** auprès de Campus France Brésil ;
- la **gratuité du visa** ;
- la **gratuité des frais d'inscription** en doctorat dans un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche français<sup>3</sup> pratiquant cette exemption ;
- **310 euros d'allocation par mois** pendant 6 mois ;
- **700 euros d'allocation de formation par année de présence effective en France** ;
- la prise en charge de la **couverture sociale** en France pendant le séjour ;
- le remboursement total ou partiel de la **mutuelle étudiante** (sur présentation d'un justificatif et jusqu'à 264 € par an) ;
- la prise en charge **jusqu'à deux-tiers du loyer** dans une structure privée (si le doctorant n'est pas logé par le CROUS ou une structure déjà subventionnée par l'Etat français)
- l'accès à un catalogue d'activités culturelles à des tarifs préférentiels (expositions, concerts, week-ends et séjours de découverte...).

**L'Ambassade de France au Brésil ne prendra pas en charge les billets d'avion.**

Ce financement est non cumulable avec le statut de doctorant contractuel (CIFRE ou contrat doctoral), ni avec une autre bourse pleine du gouvernement français (ex : bourse Eiffel Doctorat) ou du gouvernement brésilien (notamment des programmes de la CAPES : bourse de doctorat CAPES-COFECUB ; bourse PDSE).

<sup>2</sup> Pendant les 3 dernières années (maximum) de préparation du doctorat.

<sup>3</sup> Cf. liste du Ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid148415/etablissements-enseignement-superieur-francais-accredites-delivrer-doctorat.html>

**Le complément de financement, d'un montant minimum de 750 euros par mois (ou équivalent en monnaie locale), devra être assuré par une institution brésilienne ou française, publique ou privée.**

#### **4. Modalités de candidature et constitution du dossier**

Les candidatures devront être déposées par un porteur de projet affecté à un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, public ou privé, brésilien ou français par courriel électronique adressé à [phd@campusfrancebrasil.com.br](mailto:phd@campusfrancebrasil.com.br) au plus tard le **16 mars 2020 – 12h00** (heure de Brasilia).

Les dossiers, transmis par **voie électronique exclusivement**, devront comprendre les pièces obligatoires suivantes :

- **Curriculum vitae des 2 porteurs de projets** (exerçant dans des établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche, publics ou privés, français et brésiliens) (**2 à 3 pages ; bibliographies limitées aux articles et ouvrages les plus importants et/ou les plus récents**) en français, en anglais, ou en portugais ;
- **Projet de collaboration**, de 2 pages maximum, (**voir modèle en annexe 1**) en français, en portugais ou en anglais, visé par les 2 partenaires.

A titre facultatif pour cette première étape, pourra être inclus au dossier la preuve de cofinancement, d'un montant minimum de 750 euros par mois (ou équivalent en monnaie locale), par une institution brésilienne ou française, publique ou privée. Cette pièce sera obligatoire pour mettre en place la mobilité, si le projet est sélectionné.

Dans le cas où un doctorant aurait déjà été identifié ou d'un doctorat déjà en cours, merci d'ajouter au dossier les pièces suivantes :

- **Curriculum vitae du doctorant** (**2 à 3 pages ; bibliographies limitées aux articles et ouvrages les plus importants et/ou les plus récents**) en français, en portugais ou en anglais ;
- **Copie d'une pièce d'identité** ;
- **Certificat d'inscription dans une université brésilienne** ;
- **Lettre d'acceptation en doctorat** ou certificat d'inscription dans un établissement français, le cas échéant ;
- **Copie de l'accord de cotutelle**, signé ou en cours de signature.

Les doctorant(e)s déjà en cours de cotutelle de thèse pourront bénéficier d'un semestre de bourse cette année, s'ils se trouvent en dernière année ; ceux en deuxième année bénéficieront d'un semestre de bourse cette année et d'un autre en 2021.

#### **5. Critères de sélection**

Les dossiers seront évalués par un comité de membres choisis par le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Brésil.

Le choix du comité de sélection sera souverain dans le respect des lois et réglementations françaises en vigueur. Les critères seront les suivants :

- la qualité du projet de recherche du (de la) doctorant(e) ;
- l'excellence académique et la complémentarité des équipes de recherche française et brésilienne ;
- la démonstration du renforcement de la collaboration entre les équipes de recherche ;
- la démonstration du caractère structurant du projet pour la coopération franco-brésilienne.

Cet appel à candidatures est ouvert à toutes les disciplines, sans restriction.

Le caractère innovant et un lien avec le monde socio-économique seront appréciés./.

**APPEL A PROJETS 2020**  
**COFINANCEMENT DE COTUTELLES DOCTORALES EN France**  
**Coopération bilatérale France – Brésil**  
**Annexe 1**

**Projet de collaboration**, de 2 pages maximum, en français, en portugais ou en anglais, visé par les deux partenaires

**I. Origine de la collaboration**

Argumenter le choix de ce partenariat.

Préciser le(s) établissement(s) de rattachement de la contrepartie française (universités, organismes de recherche, entreprises...) et du partenaire brésilien.

**II. Formulation du projet**

**III. Problématique à étudier**

Quelles sont les questions qui se dégagent du projet. Présenter l'intérêt commun pour les 2 pays.

**IV. Chronogramme**

Présenter la durée et le plan de travail du séjour du doctorant en France. Quels sont les événements auxquels le doctorant pourrait assister ou qu'il pourrait animer (conférences, séminaires...). Le cas échéant, préciser le type de public.

**V. Caractère structurant du projet pour la coopération franco-brésilienne**

Présenter les résultats attendus en termes de coopération et comment le projet s'inscrit dans une perspective durable.

**VI. Apports des institutions partenaires**

Préciser les institutions brésiliennes et françaises partenaires de votre projet, en mentionnant leurs apports respectifs (sollicités ou acquis).